



Journée fraternelle Théophile à Saint-Bonnet-le-Château

LA LETTRE

de l'Église de
Saint-Étienne

Juillet et août - n°144



Habiter le patrimoine

Abbé Bruno Martin – Historien, chancelier du diocèse

L'incendie de Notre-Dame de Paris, en 2019, a révélé l'attachement des Français à leur patrimoine religieux, mais aussi la fragilité des monuments. Et pour un grand chantier comme celui de Paris, combien de chapelles et de petites églises attendent les crédits qui les sauveront de la ruine ! Il y a cependant, au sein des municipalités comme à travers de nombreuses associations de sauvegarde, un effort considérable pour restaurer et mettre en valeur les éléments du patrimoine religieux, dont les « États généraux » de 2023-2024 ont montré toute l'importance.



La chapelle Notre-Dame de Bonson est ouverte tous les jours

Dans beaucoup de nos villages, l'église reste le monument principal, unique, et tous les habitants sont attachés à « leur » église, quand bien même ils ne la fréquentent pas, ou que pour les grands moments de l'existence.

Lorsqu'elles sont ouvertes (et merci à tous les bénévoles grâce auxquels c'est possible) nos églises offrent à tous, sans conditions, des espaces de paix, de silence, de bienveillance.

Je me rappelle le maire d'une petite ville, qui avait fait beaucoup d'efforts pour restaurer une chapelle d'une réelle valeur patrimoniale, me faire remarquer que c'était surtout pour lui le seul espace ouvert à tous de sa commune ! Ces espaces de gratuité dont nous avons tant besoin, et qui peuvent ouvrir les cœurs à la présence de Dieu et à la foi.

Cependant les pierres ne parleront pas toutes seules. Notre patrimoine peut être aussi un rébus indéchiffrable pour ceux qui n'ont pas le moindre élément de culture religieuse. Et s'il est bon de prévoir des panneaux explicatifs (pas trop, sinon ils ne sont pas lus !), rien ne

remplacera jamais la présence vivante de personnes susceptibles d'accueillir, de répondre aux questions, d'orienter vers l'essentiel.

Il y a plus encore. Sans des communautés chrétiennes pour les habiter, nos églises et nos chapelles ne deviennent que des musées, des architectures que l'on peut admirer mais qui sont aussi vides que des temples romains ou que le Parthénon.

« *Qu'est-ce qui fait la beauté de ces pierres, pour que nous puissions les célébrer ?* », disait saint Bernard dans un sermon pour la dédicace d'une église.

« *C'est vous. C'est vous qui en faites la beauté, parce que vous êtes vous-même des temples de l'Esprit Saint* ».

Si nous n'habitons pas nos églises, elles ne seront que des pierres muettes, si admirables qu'elles puissent être. Alors notre première action pour préserver notre patrimoine religieux sera de veiller à ce qu'il soit habité par les pierres vivantes que nous sommes.

Le P. Bruno MARTIN a été pendant trente ans le président de la Commission d'Art Sacré (CDAS) du diocèse.



29 au 31 mai : pèlerinage
au sanctuaire de La Salette



Juin : le temps des premières
communions en paroisse



26 mai : AG de l'Association
Diocésaine de Solidarité (ASD)

La Commission Diocésaine d'Art Sacré



Les Commissions Diocésaines d'Art Sacré (CDAS) ont été instituées en décembre 1963 par la Constitution du Concile Vatican II sur la Sainte Liturgie. Depuis, chaque diocèse s'est doté d'une équipe dont le responsable est nommé par l'Évêque et sous son autorité. Quel est son rôle ? Interview d'Isabelle Maller, responsable de la Pastorale Liturgique et Sacramentelle et de la CDAS du diocèse.

Quel est le rôle de la CDAS ?

La Commission Diocésaine d'Art Sacré existe depuis plus de cinquante ans dans notre diocèse, mais elle était en veille ces dernières années. Une nouvelle équipe aux profils variés s'est mise en place il y a deux ans. Elle a travaillé sur différents sujets : du projet de restauration de la cathédrale au chœur de l'église de Feurs, de la rencontre des interlocuteurs institutionnels, en particulier la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), à la mise en place des référents patrimoine, etc. Elle agit sur deux axes principaux : la conservation de notre patrimoine religieux d'une part et sa valorisation d'autre part.

La Commission Diocésaine d'Art Sacré collabore étroitement avec le Service diocésain de l'immobilier. Les sujets qu'elle porte offrent l'occasion d'être "en périphérie" - pour reprendre les termes du Pape François -, en dialogue avec la société, tout en portant la voix de l'Église.

À quoi servent les référents patrimoine en paroisse ?

Ils sont des relais dans les paroisses, il y en a déjà une quinzaine. En collaboration avec eux, nous avons mis en place des fiches qui listent les différentes missions qu'ils peuvent être amenés à remplir : lien avec la DRAC ou les associations du patrimoine, inventaire des objets (classés ou non), propositions d'activités culturelles... Il est clair qu'ils ne peuvent remplir toutes les missions ; à eux de s'adapter



Que renferment les placards de nos sacristies ?

aux besoins et aux sollicitations de leur paroisse en fonction du temps dont ils disposent.

Parlons des inventaires d'art sacré...

Le travail sur les inventaires d'art sacré que certains ont commencé est une mission de longue haleine qui nécessite une réflexion sémantique : ne pas confondre avec l'inventaire des Monuments Historiques, ni avec celui, fonctionnel, qui peut être fait rapidement dans une sacristie pour savoir ce dont on dispose pour les célébrations.

Pour cet inventaire d'art sacré, nous avons mis en place une méthodologie et des fiches support afin qu'il soit cohérent, standardisé sur l'ensemble du diocèse et ainsi exploitable. Cet inventaire suppose de travailler en étroite collaboration avec les mairies, propriétaires de la plupart des églises communales (construites avant 1905). Après l'incendie de Notre-Dame de Paris, tout le monde a pris conscience que les églises abritent des trésors méconnus qui ont besoin de protection. En effet, les États généraux du patrimoine religieux qui se sont déroulés en 2023-2024 ont montré que les objets

d'art sacré dans les églises sont la plus grande collection d'art de notre pays. Des inventaires à jour aident concrètement les pompiers qui ont besoin de savoir quoi protéger en priorité. Les fiches d'inventaire permettent aussi de déclarer plus précisément ce qui serait volé.

Quel est l'intérêt d'ouvrir nos églises ?

C'est missionnaire ! Nos évêques témoignent, à la lecture des lettres des catéchumènes, que les églises ont joué un rôle dans le chemin de foi de beaucoup d'entre eux. D'où l'intérêt de proposer des visites et des activités qui combinent patrimoine et première annonce, par exemple lors de la *Nuit des églises* ou des *Journées du patrimoine*. Cela permet de faire de la visite d'une église un "voyage spirituel".

En effet, les gens sont attachés au patrimoine religieux et rentrent dans les églises par intérêt touristique, pour chercher de la fraîcheur, laisser une intention de prière, faire brûler un cierge...

Même les paroissiens "habituels" peuvent se laisser surprendre en entrant "gratuitement" dans une église, sans intention particulière. Qu'ils laissent parler leurs cinq sens : qu'est-ce qu'ils ressentent ?

Avec un regard neuf, on peut se laisser toucher par le lieu, son histoire, son mobilier, ses vitraux, ses statues, avec une pensée pour ceux qui l'ont construit et y ont prié et célébré, y compris lors des grandes étapes de la vie (baptême, mariage, funérailles...). La lumière du tabernacle est le signe que Quelqu'un nous attend.

Propos recueillis par Frédérique Défrade

Composition du bureau de la CDAS de Saint-Étienne

Isabelle Maller, responsable | P. Bruno Martin, expert et historien, chancelier diocésain | Raymond Féasson, architecte honoraire | Claire Fouillant, guide du patrimoine | P. Patrick de Breuvand, curé | Olivier Daublain, architecte | Nelly Play, coordinatrice paroissiale. La CDAS est présidée par l'Évêque.

Commission d'Art Sacré
cdas@diocese-saintetienne.fr
04 77 59 30 30 (Maison diocésaine)

3 ans déjà pour l'ASD

Trois ans après sa création, l'Association de Solidarité Diocésaine (ASD) poursuit son développement. Grâce aux quêtes de Noël et à l'engagement des paroisses, elle accompagne chaque année de nombreux projets de solidarité, dans la Loire ou à l'international. Damien Muller, son président, et Myriam Granger, coordinatrice du Pôle diocésain de la diaconie, reviennent sur la mission et les perspectives de cette association.

L'ASD fête ses trois ans. Quel bilan tirez-vous de ces premières années ?

Damien : L'association est désormais bien vivante. Les paroisses se sont progressivement approprié cet outil au service de la solidarité. Nous soutenons aujourd'hui des projets très variés : aide aux migrants, actions en faveur des personnes en situation de handicap, initiatives éducatives ou culturelles... Cette diversité montre que les communautés sont attentives aux besoins de leur territoire.

Comment fonctionne concrètement l'ASD ?

Myriam : Les quêtes de Noël, entièrement dévolues à l'ASD, constituent notre première ressource. Les deux tiers des dons restent dans les paroisses, affectés aux projets qu'elles ont choisi de soutenir. Un tiers est mutualisé à l'échelle diocésaine. En 2025, cela représente 44 000 € pour les paroisses et 22 000 € pour la solidarité diocésaine. Les dons progressent chaque année.

Quels types de projets accompagnez-vous ?

Myriam : En 2025, 21 paroisses ont présenté 51 projets. Nous soutenons des aides directes aux personnes, des associations, des initiatives pour le logement, l'accompagnement des migrants, des actions de santé, des départs en pèlerinage. Par exemple,

nous avons financé la participation de personnes en précarité à la rencontre Fratello de Rome. Ou encore celle de personnes issues de la Pastorale en monde populaire au pèlerinage diocésain de Lourdes. L'ASD participe également au soutien du diocèse de Batroun, au Liban. Nous privilégions plutôt le soutien à des projets concrets qu'au fonctionnement des structures.

Qu'est-ce qui fait la spécificité de l'ASD ?

Damien : Nous sommes avant tout un facilitateur. Nous sommes au service des paroisses pour les aider à vivre concrètement la diaconie. Un critère est essentiel : chaque projet doit être porté ou soutenu par une paroisse. Nous ne finançons pas directement des demandes individuelles, mais nous accompagnons les communautés qui s'engagent.

Quels sont les défis pour les années à venir ?

Damien : Nous aimerions accueillir davantage d'adhérents. Aujourd'hui, une vingtaine de personnes seulement portent l'association. Tout chrétien désireux de s'engager auprès des plus fragiles peut nous rejoindre.

Myriam : Nous souhaitons également mieux faire connaître l'ASD. Certaines paroisses méconnaissent encore cet outil. Nous irons à leur rencontre

pour leur montrer qu'il permet de structurer une solidarité locale, réfléchie et véritablement synodale, sans jamais se substituer aux dispositifs d'aide existants mais en venant les compléter.

Propos recueillis par Hervé Hostein



C'EST L'ÉTÉ SUR RCF !



CET ÉTÉ SUR RCF, DES ÉMISSIONS AU CŒUR DE NOS COMMUNES VISAGES D'ÉGLISE

diffusées le lundi à 12h et 18h30

- du 7 au 12 juillet : La Ricamarie
- du 13 au 19 juillet : Saint-Galmier
- du 20 au 26 juillet : Bourg-Argental
- du 27 juillet au 2 août : Montbrison
- du 3 au 9 août : Rive-de-Gier
- du 10 au 16 août la radio sera fermée
- du 17 au 23 août : Périgneux
- du 24 au 30 août : Saint-Priest-en-Jarez.

LES SANCTUAIRES MARIAUX DANS LE FOREZ

- par l'abbé Bruno Martin le lundi à 17h45 (et dimanche à 10h)

ÉMISSION "CROYANTS AUJOURD'HUI"

- le jeudi à 13h30 (et dimanche à 9h)

ÉMISSION "MÉMOIRES VIVANTES"

- le vendredi à 13h30 (et samedi à 16h)



Montbrison



En attendant le paradis

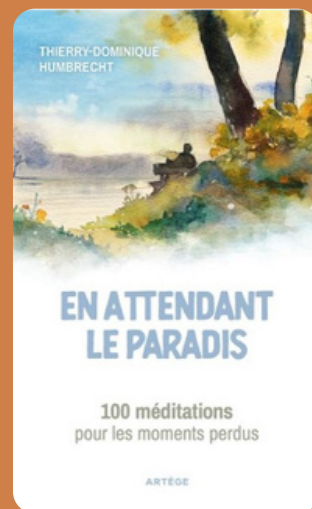
100 méditations pour les moments perdus par Thierry-Dominique Humbrecht

Le pire prétexte que l'on oppose à la prière, c'est le manque de temps. Qu'à cela ne tienne : il suffit de tirer parti des moments morts d'une journée, ils ne demandent qu'à vivre. Le quai d'une gare par exemple, ou bien le voyage lui-même, remplacent certes difficilement le silence d'une église, mais ils peuvent se prêter eux aussi à un moment de méditation.

Pourquoi ne pas s'appuyer sur un billet spirituel, qui fasse réfléchir et ouvre à la présence de Dieu ? En voici quelques-uns, y compris sur certains sujets qui fâchent : la prière en musique, les vacances d'été, l'évolution, la planète, les démons, le chrétien et la société, les vrais et les faux spirituels, vanité ou radicalité, le courage, la sortie des abus, une évangélisation trop timide... En un mot, les entrelacements de la grâce et de la nature.

Sortis de la poche, puissent ces billets devenir des compagnons de voyage, que l'on oublie quand on est rendu à destination, mais qui eux aussi ouvrent les portes du paradis.

196 pages - 15,90 €



HORAIRES D'ÉTÉ DES LIBRAIRIES CULTURE&FOI

Les librairies seront fermées les samedis du mois de juillet.

Fermeture estivale :

- Librairie Culture&Foi, rue L. Nautin : du 18 juillet au lundi 24 août inclus.
- Librairie Culture&Foi, rue Berthelot : du 25 juillet au lundi 17 août inclus.



FÊTE DE L'ASSOMPTION DE LA VIERGE MARIE

SANCTUAIRE DE NOIRÉTABLE

Vendredi 14 Août - 11h30 : messe du jour | 18h : messe anticipée solennelle de l'Assomption animée par Jean-Claude Gianadda | 20h : veillée mariale animée par Jean-Claude Gianadda.

Samedi 15 Août - 7h30 : Laudes solennelles | 9h à 10h : confessions | 10h30 : messe solennelle de l'Assomption présidée par le P. Bruno Cornier, administrateur diocésain | 14h : confessions | 15h : procession jusqu'à la Source | 16h30 : seconde messe solennelle | 17h30 : vêpres solennelles.

SANCTUAIRE DE VALFLEURY

Vendredi 14 Août - 15h : visite guidée du Sanctuaire | 16h : enseignement sur la dévotion mariale et les sanctuaires mariaux dans le monde par Mgr Jean-Yves Riocreux | 17h30 : chemin de Croix, Bois des Pères | 20h : messe anticipée solennelle de l'Assomption | 21h00 : procession aux flambeaux, départ de l'église.

Samedi 15 Août - 6h45 et 8h30 : messe | 9h30 : confessions | 10h30 : messe solennelle présidée par Mgr Jean-Yves RIOCREUX, dans le parc | 14h30 : Adoration, à l'église et confessions | 15h15 : procession mariale, départ de l'église, puis vêpres et bénédiction des enfants | 17h30 : messe avec l'exposition du Reliquaire du Réméage.

→ Pour les horaires en paroisse, consultez Messes info

OFFICIEL DE JUILLET 2026

NOMINATION

Par décision du Père Bruno CORNIER, administrateur du diocèse de Saint-Étienne :

Don Louis-Marie THIEBAULT, prêtre de la Communauté Saint-Martin ordonné le 20 juin 2026, en accord avec don Paul Préaux, modérateur de la Communauté Saint-Martin, est nommé vicaire de la Paroisse Sainte-Claire-Sainte-Thérèse-en-Forez.



La Lettre de l'Église de Saint-Étienne, revue mensuelle des catholiques du diocèse de Saint-Étienne
Dépôt légal : Juillet/août 2026 - Publication : Hervé Hostein - Rédaction et mise en page : service diocésain de communication - Pour tout contact : communication@diocese-saintetienne.fr - 1 rue Hector Berlioz - CS 13061 42030 Saint-Étienne Cedex 2 - Impression : Corep - Site web : www.diocese-saintetienne.fr
Facebook : diocese.saintetienne - Instagram : diocesestetienne42 - Tik Tok : @diocese.st.etienne

